



SOCIETE SAS ST FORMATION 71

3229 Avenue Gabriel Voisin -- 71700 Tournus – Tel : 06.28.21.43.10
– Mail stformation71@outlook.fr
NDA : 27710286071 – N° Activité : 845.062.876 – N° TVA : FR35 845062876
R.C.S : MACON

PROGRAMME DE FORMATION CONDUITE DES NACELLES

Selon la recommandation de la CNAMts R486

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Permettre aux salariés novices ou expérimenté de se former ou d'actualiser leurs connaissances liées à la conduite et aux règles de sécurité relatives aux Nacelles de la recommandation R486 Cat. A à C.

MODALITE D'ACCES

Inscription préalable Minimum 48 heures avant le début de la formation par retour de convention signée.

Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre la formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

PUBLIC :

Toute personne amenée à conduire des Nacelles
Conducteur débutant souhaitant obtenir
le CACES®.

Pré-requis :

Présenter les aptitudes médiales requises,
Être âgé de 18 ans minimum,
Nombre de participants 6 max.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Formation Théorique : un formateur spécialisé dans la conduite et la manipulation des PEMP, une salle, cours Power Point vidéo projetés, remise d'un livret en fin de formation.

Formation Pratique : une nacelle de la catégorie, aire d'évolution, balisage. (cônes de chantier, panneaux)

Mise à disposition des équipements de protection individuelle par nos soins (casques, lunettes, gants, protection auditive).
Prévoir les chaussures de sécurité.

Suivi de la formation : le suivi est individualisé par le formateur et la formation adaptée aux besoins et aux niveaux de chaque participant et permet ainsi d'anticiper les lacunes de chacun.

DUREE : 16H (en Recyclage) ou 24H (en Initiale)

EFFECTIF : Maximum 6 personnes

HORAIRE : 8H30-12H00 / 13H30-17H00

PROGRAMME :

Programme Théorique :

* REGLEMENTATION, NORMALISATION :

Les obligations du constructeur
Les obligations de l'employeur
La responsabilité du conducteur

Les accidents du travail

* CLASSIFICATION, TECHNOLOGIE :

La classification par catégorie des nacelles
La technologie des différents organes des nacelles

* CARACTERISTIQUES :

Pour chaque catégorie de nacelles, les caractéristiques, les utilisations courantes, les avantages et les inconvénients.
Les principaux risques : renversement, collision, accidents, chute, heurt, électrisation, ect.

* SECURITE :

Les règles de conduite, de circulation et stationnement.
L'adéquation des nacelles au travail demandé, à la nature du sol.

Les distances de sécurité par rapport aux conducteurs électriques.

Les organes de sécurité : les vérifications et l'entretien courants.

Programme Pratique :

Vérifier l'adéquation de la faisabilité du travail.

Contrôler visuellement l'état de la nacelle.

Vérifier le fonctionnement des dispositifs de sécurité.

Connaitre et exécuter les gestes de commandement et de communication.

Positionner la nacelle, la stabiliser en fonction du travail et de l'environnement.

Mise en place du balisage & de la signalisation.

Réaliser les manœuvres de conduite, terrassement, circulation.

Effectuer les opérations de maintenance.

SUIVI -ÉVALUATION :

Suivi et sanction de la formation :

Feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation & certificat CACES® en cas de réussite aux examens.

Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation :

Tests CACES® Nacelle en Sécurité (Examens théoriques et pratiques selon la recommandation R486 de la CNAM) ou équivalent.

Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : Enquête de satisfaction.

SANCTION VISEE :

Certification d'Aptitude à la Conduite de Nacelle en Sécurité (CACES®) pour les Nacelles conforme à la recommandation R486 modifiée de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) délivré par l'organisme testeur habilité par l'INRS.

Codes RS : Cat A : 5084 – B : 5082 – C : 5085

Date Echéance Enregistrement : 02/03/2025

Document en date du 02/05/2024 Version B